

# Étudier aux USA

PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS DE LA MICEFA

Service des Relations Internationales  
Étudier aux États-Unis,  
au Canada anglophone  
ou à Puerto-Rico

Appel à candidatures  
pour un départ en 2019-2020



Le programme MICEFA (Mission Interuniversitaire de coordination des échanges Franco-américains) permet aux étudiants franciliens (de la L2 au Doctorat, post-DUT inclus) d'effectuer un séjour d'études aux Etats-Unis, au Canada ou à Puerto-Rico durant un semestre ou une année universitaire.

Pendant la période de mobilité, les candidats sont inscrits dans leur établissement d'origine. Ils sont exemptés des droits d'inscription dans les établissements d'accueil à l'étranger.

La validation des études effectuées à l'étranger en vue de l'obtention du diplôme français est accordée, sous diverses conditions (dont la signature d'un contrat pédagogique), par l'université Paris 13.

Attention : un dossier de candidature se prépare un an avant le départ.

(Dépôt du dossier complet en décembre 2018 pour un départ en août 2019 ou en janvier 2020).

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être nommé(e) par la MICEFA vous devrez :

- être étudiant à l'université Paris 13 en 2018-2019, année de constitution de votre dossier de candidature.
- être inscrit à l'université Paris 13 en 2019-2020, année de votre échange.
- avoir validé au minimum votre 1ère année de licence (L1).
- avoir de bons résultats universitaires.
- avoir un niveau d'anglais suffisant : minimum de 80/120 (90 pour les échanges en médecine, parfois supérieur à 100 pour certaines universités) à l'examen du TOEFL ou supérieur à 6,5/9 au IELTS.
- avoir un niveau d'espagnol suffisant (B2 – C1) pour les séjours d'études à Puerto Rico
- pouvoir justifier des ressources exigées par l'Université américaine pour la délivrance du visa (il n'y a pas d'exception).

## LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES DE LA MICEFA

La MICEFA est partenaire avec environ 65 universités en Amérique du nord dans de nombreux états comme l'état de New York, la Californie et plusieurs universités au Canada anglophone ainsi que 29 universités à Puerto Rico. La liste complète des universités partenaires est consultable sur le site web de la MICEFA.

Après avoir consulté la liste des partenaires nord-américains de la MICEFA, vous aurez besoin de sélectionner trois campus dans trois états différents en fonction des spécialités enseignées dans chaque campus.

Assurez-vous que votre spécialité est disponible pour les étudiants en échange dans l'université d'accueil partenaire.

Pour chaque campus sélectionné, vous aurez à conduire une recherche approfondie. Pour cela vous aurez à consulter les sites internet des partenaires nord-américains ainsi que celui de la MICEFA. Cette sélection n'est cependant pas définitive et sera discutée pendant votre entretien à la MICEFA.

Pour les étudiants qui choisissent des universités appartenant aux consortiums d'universités suivant : California State University (CSU), State University of New York (SUNY), Louisiana State Universities (CODOFIL) et City University of New York (CUNY)

1. Veuillez choisir entre CSU-IP et CUNY, Vous ne pouvez pas choisir ces deux consortiums en même temps.

2. Chaque consortium compte comme choix unique, vous pourrez/devrez donc sélectionner deux autres universités dans deux autres états. Si vous sélectionnez un des consortiums mentionnés ci-dessus, l'étape suivante consistera à choisir 4 campus différents au sein de ces consortiums. Il vous sera interdit de faire référence à un campus spécifique au sein du consortium dans votre lettre de motivation.

### **Veuillez-vous référer aux exemples ci-dessous :**

1<sup>er</sup> souhait CSU IP (Stanislaus, Bakersfield, Chico, Fullerton)

2<sup>ème</sup> souhait University of Connecticut

3<sup>ème</sup> souhait University of Waterloo

**ou**

1<sup>er</sup> souhait Northern Arizona University

2<sup>nd</sup> souhait SUNY (Brookport, Plattsburgh, Potsdam, SUNY IT)

3<sup>ème</sup> souhait CSU IP (Bakersfield, Chico, Stanislaus, Fullerton)

Rendez-vous sur le site de la MICEFA : [micefa.org](http://micefa.org) onglet « Programmes » puis « Programme d'échange en Amérique du nord »

• **télécharger le dossier de candidature**, le compléter et le déposer au Service des Relations Internationales avec les pièces requises par la MICEFA.

Tout dossier incomplet sera refusé. Veuillez voir la checklist sur la première page du dossier d'inscription de la MICEFA afin de vérifier votre dossier avant de le déposer au Service des Relations Internationales accompagné de la « **Fiche projet** » que vous aurez téléchargée sur le site de Paris 13.

## DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature MICEFA et la « **Fiche projet** » sont à déposer au Service des Relations Internationales entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 3 décembre 2018 dernier délai.

Pensez à déposer votre dossier de candidature dès l'obtention de votre date de score au TOEFL. Mais surtout inscrivez-vous au TOEFL le plus vite possible (délai d'environ 2 mois pour obtenir une date).

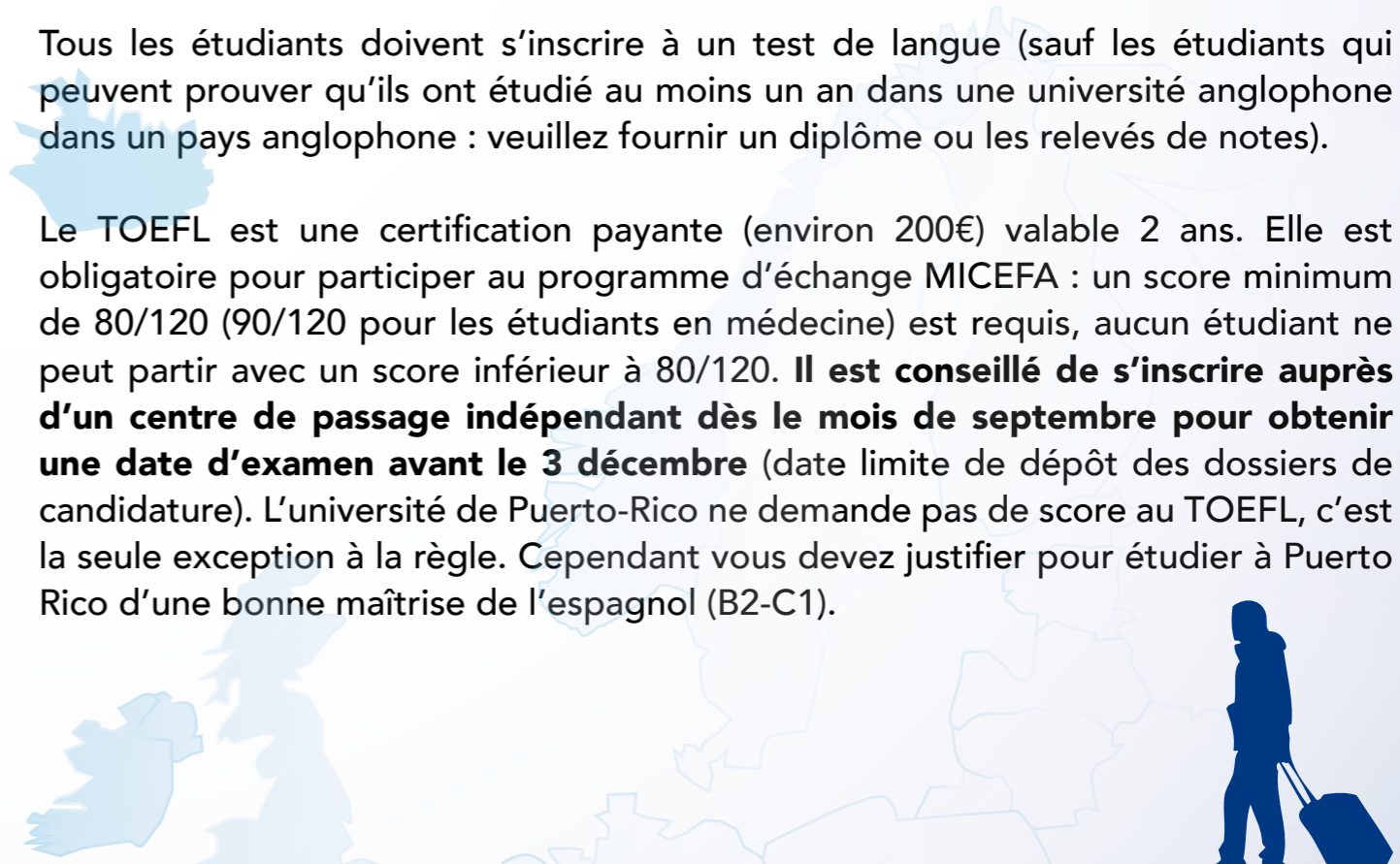
• Si votre dossier est recevable, vous aurez un entretien à la MICEFA tout en anglais courant janvier 2019 qui déterminera votre affectation sur un campus américain.

• Une fois votre candidature validée et avant votre départ, vous devrez finaliser votre dossier et remettre au SRI l'ensemble des pièces administratives et pédagogiques demandées.

## INSCRIPTION AU TOEFL (TEST OF ENGLISH AS A FOREIGN LANGUAGE) :

Tous les étudiants doivent s'inscrire à un test de langue (sauf les étudiants qui peuvent prouver qu'ils ont étudié au moins un an dans une université anglophone dans un pays anglophone : veuillez fournir un diplôme ou les relevés de notes).

Le TOEFL est une certification payante (environ 200€) valable 2 ans. Elle est obligatoire pour participer au programme d'échange MICEFA : un score minimum de 80/120 (90/120 pour les étudiants en médecine) est requis, aucun étudiant ne peut partir avec un score inférieur à 80/120. **Il est conseillé de s'inscrire auprès d'un centre de passage indépendant dès le mois de septembre pour obtenir une date d'examen avant le 3 décembre** (date limite de dépôt des dossiers de candidature). L'université de Puerto-Rico ne demande pas de score au TOEFL, c'est la seule exception à la règle. Cependant vous devez justifier pour étudier à Puerto Rico d'une bonne maîtrise de l'espagnol (B2-C1).



### Plusieurs possibilités pour l'inscription:

- Sur le site du TOEFL : [www.fr.toefl.eu](http://www.fr.toefl.eu)
- Par téléphone au centre de TOEFL aux Pays-Bas > Tél : 00 31 320 239 540 – Fax : 00 31 320 239 541
- Sur le Site d'ETS : <http://www.toefl.org>
- Sur le site de Support Training : <http://support-training.com/index.php>
- Par téléphone en France : 01 43 34 95 77

## PRÉPARATION AU TOEFL À L'UNIVERSITÉ PARIS 13 :

L'Espace Langues, service commun de l'Université Paris 13, propose au premier semestre une préparation au TOEFL de 40 heures sur les campus de Villetaneuse et de Bobigny.

Au second semestre, la préparation est de 18 heures et elle n'a lieu que sur le campus de Villetaneuse.

Elle est gratuite pour les étudiants inscrits à Paris 13 et de 110€ pour les extérieurs (tout public).

L'inscription se fait en ligne en choisissant la préparation au TOEFL parmi les cours proposés <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Dès aujourd'hui, vous pouvez effectuer à l'Espace Langues – Salle Multimédia (G219) un test d'entraînement (test blanc en temps réel sur ordinateur : prévoir environ deux heures) pour mieux appréhender le TOEFL et évaluer vos chances de réussite.

## DOSSIER DE DEMANDE D'AIDES À LA MOBILITÉ

Si vous décidez de partir en séjour d'études, vous pouvez effectuer une demande d'aide financière pour la mobilité internationale. Le dossier de demande d'aide à la mobilité est à télécharger sur le site de Paris 13. Il doit être remis complet avant le départ au SRI.

## LES CONTACTS

• **Service des Relations Internationales (SRI)** – Bureau L101 – Bât IUT, Campus de Villetaneuse :

- Madame Sandrine Lefebvre – Responsable du Pôle mobilité du SRI

mèl: [sec2-bri@univ-paris13.fr](mailto:sec2-bri@univ-paris13.fr) – tél : 01 49 40 28 87

- Monsieur Emmanuel Benoit – Responsable des aides financières à la mobilité

mèl : [amiep13@univ-paris13.fr](mailto:amiep13@univ-paris13.fr) – tél : 01 49 40 44 28

### • Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains

44 rue Boissonade

75014 Paris, France

Tel.01 40 51 76 96

Email : [info@micefa.org](mailto:info@micefa.org)

Site web: [www.micefa.org](http://www.micefa.org)

- Monsieur Jean FOURNIER ( Directeur Académique)

mèl : [academicdirector@micefa.org](mailto:academicdirector@micefa.org)

- Madame Annika GODEFROY (Coordinatrice du Programme)

mèl : [programcoordinator@micefa.org](mailto:programcoordinator@micefa.org) - Tél : +33 1 40 51 76 96

### • Espace Langues

- Mme MARQUES Evelyne- bureau G218, bâtiment Lettres-Communication

tél: 01 49 40 31 62 ou mèl: [adm-sel@univ-paris13.fr](mailto:adm-sel@univ-paris13.fr)

Site Web : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

## PLANNING DE CANDIDATURE

### Septembre/Octobre 2018 (au plus tard)

- Préparation au TOEFL à l'Espace Langues et Inscription au TOEFL : [www.toefl.org](http://www.toefl.org) ou à l'IETLS : [www.ietls.org](http://www.ietls.org)

- Rendez-vous à la réunion d'information sur les échanges MICEFA de 12h15 à 13h30

le 2 octobre 2018, Amphi 2 - IUT de Villetaneuse

- Vous prenez contact avec le responsable pédagogique de votre formation de l'année du départ afin de lui faire part de votre projet « Fiche projet »

### Décembre 2018

- 03 décembre : dépôt du dossier complet au Service des Relations Internationales de UP13

### Mi-décembre 2018 ou Janvier 2019

- Convocation à un entretien obligatoire en Anglais dans les locaux de la MICEFA

### Février 2019

- Sélection et placement par la MICEFA dans les universités partenaires

### Juin/Juillet 2019

- Acceptation par l'Université d'accueil (vous devez informer le SRI de votre acceptation)
- Début des démarches pour l'obtention du visa pour les étudiants partant au 1<sup>er</sup> semestre
- Fiche pédagogique à remettre au SRI
- Inscription à l'Université Paris 13 pour l'année 2019-2020
- Formalités de départ auprès du SRI, bureau L101 (liste des pièces à fournir)
- Dépôt du dossier de demande de bourse au SRI auprès de M. BENOIT (amiep13@univ-paris13.fr)

### Août 2019

- Rentrée dans l'Université d'accueil pour le semestre d'automne (La rentrée du semestre de printemps se fait en janvier).

### Septembre 2019

- Envoi de votre attestation d'arrivée par email au SRI (sec2-bri@univ-paris13.fr)

## BUDGET ESTIMÉ ET DÉTAILLÉ POUR LE PROGRAMME D'ÉCHANGE

Prévoyez dès maintenant votre budget !

### Frais MICEFA

- **Frais de traitement de dossier (paiement par chèque) 200€**

Ces frais correspondent au salaire des stagiaires qui traitent les dossiers dans nos bases de données, aux photocopies, traductions si nécessaires en anglais de documents en français, etc. En cas de désistement, il n'est plus remboursable après le 1<sup>er</sup> mars pour ceux qui partent en août et après le 1<sup>er</sup> juin pour ceux qui partent en en janvier.

- **Frais d'envoi des dossiers par Fedex (paiement par chèque) 100€**

Il est désormais obligatoire d'envoyer les dossiers de candidature aux universités en Amérique du nord par Fedex. Ces frais correspondent également à la production des documents que les universités nord-américaines envoient aux étudiants pour leur demande de visa ainsi que le suivi d'études (relevés de notes, extension de séjour ...). Il est encaissé une fois que l'étudiant est accepté dans une université nord-américaine.

**TOTAL 300€**

### Budget estimé

- **Passeport 86€**
- **Frais de passeport (votre passeport ne doit expirer avant la fin de votre séjour)**
- **Frais de Visa ( Frais SEVIS + Frais DS160) 400€**
- **Passage du TOEFL ou IETLS 200€**
- **Frais de campus 100€- 1500€**

Les universités nord-américaines demandent des frais de campus.

Le montant varie selon l'université d'accueil.

- **Billet d'avion 800€- 1200€**

A la charge de l'étudiant, plus cher en été et pour ceux qui partent à la côte ouest.

- **Assurance maladie 100€ - 1500€**

Le prix est variable selon votre université d'accueil.

Certaines universités acceptent l'assurance santé CHARTIS proposée par MICEFA.

- **Frais sur place 6500€ - 10000€**

Estimation des frais par semestre incluant les frais de logement, l'achat des manuels universitaires, le transport et la nourriture.

Vous payez seulement vos frais d'inscription en France, vous êtes exonéré de la «tuition» en Amérique du nord

**Total des frais estimés par semestre 8486€ - 15 186€**



## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER MICEFA

### • Candidature

Dossier à télécharger, à compléter dès le premier semestre sur le site de la Micefa [www.micefa.org](http://www.micefa.org) et à remettre au SREI avec les pièces requises suivantes :

- 3 lettres de recommandation (dont 2 en anglais),
- une lettre de motivation (en anglais),
- score au Toefl,
- vos relevés de notes ainsi que leur traduction en anglais (un modèle de traduction se trouve sur le site de la MICEFA),
- une attestation financière ( un modèle se trouve sur le site de la MICEFA : vous devez attester que vous disposerez d'au moins \$1200/mois lors de votre séjour (ce montant peut varier selon les universités),
- une copie de votre passeport,
- 2 photos d'identité,
- 2 chèques de 100€ et 200€,
- une liste en anglais des cours suivis au 1<sup>er</sup> semestre 2018-2019 (voir site de la MICEFA).
- Photocopie de la carte d'étudiant 2018/2019
- Fiche projet

### • A nous remettre avant votre départ :

- Lettre d'acceptation de la MICEFA
- Contrat pédagogique / lettre d'acceptation du responsable de formation N+1
- Photocopie du relevé de notes 2018-2019
- Photocopie de la carte d'étudiant 2019-2020
- Photocopie des assurances responsabilité civile à l'étranger et rapatriement sanitaire, précisant votre nom, les garanties souscrites et la durée de validité
- Dossier de demande d'aide à la mobilité
- Photocopie de la couverture sociale à l'étranger
- Copie de la lettre d'admission dans l'université américaine
- Copie Visa I 20

### • A nous remettre au début de votre séjour :

- Liste de cours définitive (fiche pédagogique), validée par le responsable de formation
- Attestation d'arrivée

### • A nous remettre à votre retour (au plus tard dans le mois qui suit) :

- Relevé original des notes obtenues dans l'université d'accueil (si ce relevé n'a pas pu nous être posté directement par l'université d'accueil)
- Relevé original des notes obtenues dans l'université d'accueil (si ce relevé n'a pas pu nous être posté directement par l'université d'accueil)
- Attestation de présence mentionnant les dates de votre séjour à faire établir par le service des Relations Internationales de l'université d'accueil

- Compte-rendu de votre séjour d'études pour informer les futurs partants (document dactylographié, de 3 pages minimum, concernant les points principaux de votre séjour : préparatifs, coût de la vie, installation, université d'accueil, cours suivis...) à envoyer par email

## AIDES FINANCIÈRES

### SÉJOUR D'ÉTUDES OU STAGE À L'INTERNATIONAL

#### AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE :

- Elle est destinée aux étudiants à partir de la Licence 2 (DUT – 1ère année) effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger, d'une durée comprise entre 1 et 10 mois consécutifs et quelle que soit la destination.

- Le **quotient familial** (revenu brut global du foyer fiscal tel qu'il est mentionné sur le dernier avis d'imposition, divisé par le nombre de parts) doit être inférieur à **19 190 €**. Si sur l'avis d'imposition, le nom du déclarant est différent de celui du demandeur de l'aide financière, une copie du livret de famille sera exigée.

- Le montant de l'allocation varie chaque année universitaire en fonction de l'enveloppe budgétaire attribuée à l'Université Paris 13 par la Région Ile de France.

#### BOURSE DE MOBILITÉ POUR ÉTUDIANTS BOURSIERS :

- Réservé aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS.
- Durée de l'allocation : de 2 à 9 mois.
- Montant de l'allocation : 400 €/mois.

#### Informations et dossier de candidature sur le site web de l'université Paris 13.

- Les dossiers sont à déposer au SRI au plus tard un mois avant le départ.

#### AUTRES AIDES :

- Aides départementales : renseignements auprès du Conseil général auquel vous êtes rattaché fiscalement.
- Aides communales : certaines communes peuvent vous aider à financer votre projet, n'hésitez pas à les contacter.

- Bourse de mobilité de l'Université Paris 13

Contact « Aides à la Mobilité Internationale des Etudiants » :

Service des Relations Internationales (SRI)

Bâtiment IUT – bureau L101

99 Avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Tél : 01 49 40 44 28 - Fax : 01 49 40 39 22

e-mail : [amiep13@univ-paris13.fr](mailto:amiep13@univ-paris13.fr)

